



Bureau communautaire
12 février 2020
Saint-Aubin – 18h30

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 19
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 16
Date de la convocation : 04 février 2020

Présents : J.P Fichère, J.M Daubigney, C. Bourgeois-République, D. Michaud, G. Fernoux-Coutenet, C. Crétet, F. David, J. Péchinot, D. Bernardin, S. Champanhet, F. Macard, P. Blanchet, C. François, B. Guerrin, P. Jacquot, J. Thurel.

Excusés : N. Jeannet, J.L Bouchard, J.C Lab.

Date d’affichage : 20 février 2020

GRAND DOLE

Communauté d’agglomération

Place de l’Europe
BP 458 – 39109 DOLE Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB03/20

Objet

Demande de financement au Conseil Départemental du Jura pour le projet de sensibilisation « L’APPEL DES MONTS » - Réseau des Espaces Naturels Sensibles des monts dolois

La Communauté d’Agglomération du Grand Dole a engagé une action de fond pour la préservation et la gestion durable du réseau de pelouses sèches des Monts Dolois et du pourtour du Massif de la Serre, sites pour certains labellisés Espaces Naturels Sensibles par le Département du Jura qui mène une politique volontariste de préservation du patrimoine naturel et d’ouverture au public de ces espaces.

En partenariat avec le Conseil Départemental du Jura, la Communauté d’Agglomération du Grand Dole est garante de la préservation, de la gestion, de l’entretien, de l’ouverture au public et de la communication sur les sites ENS.

Considérant l’état d’avancement des opérations de gestion, la Communauté d’Agglomération du Grand Dole lance un programme de sensibilisation « L’Appel des Monts », de communication et de valorisation des pelouses sèches en Espaces Naturels Sensibles sur les sites du Mont Roland, Mont Joly, Sur Plumont, Grand Mont, Chaudes au loup, et Mont Guérin.

Les communes concernées par ces sites sont : Dole, Sampans, Monnières, Champvans, Jouhe, Authume, Rainans, Moissesey.

Un concours photo ouverts aux amateurs aura lieu de mars à juin 2020 et sera suivi d’une exposition itinérante à la médiathèque de l’Hôtel Dieu et au Mont-Roland en juillet et août 2020, puis à compter de septembre 2020 dans les médiathèques du Grand Dole ainsi que dans les mairies et écoles des communes précitées.

Des documents pédagogiques, de type livret adapté au grand public et aux scolaires seront édités ; une communication adaptée et des documents d’information en ligne (affiche, flyer, sites Internet, Facebook, presse interne,) seront créés.

Le montant des dépenses prévisionnelles de ce projet est de 15 000 € net.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financier	Montant	Taux
Conseil Départemental du Jura	12 000 € HT	80 %
Part d’autofinancement Communauté d’Agglomération du Grand Dole	3 000 € HT	20 %
Total	15 000 € HT	100 %

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **SOLLICITENT** une aide au meilleur taux auprès du Conseil Départemental du Jura et déposent le dossier de demande de subvention en conséquence,
- **ENGAGENT** toute démarche nécessaire à ces demandes de financement,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Fait à Saint-Aubin,
Le 12 février 2020,
Le Président,

